

Direction de la Recherche et Valorisation Services Etudes Doctorales - HDR Campus Universitaire des Cézeaux 8 avenue Blaise Pascal CS 60026 - 63178 AUBIERE cedex edsf.drv@uca.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'ECOLE DOCTORALE SCIENCES FONADAMENTALES DU 15 JUILLET 2020

Présents : K. Araujo Da Silva - M. Brigante - R. Campos – T. Château - L. Deguillaume – P. Disseix – J. Donini – A. Grosclaude - N. Huret - T. Lambre - D. Laporte – F. Leroux – P. Malfreyt – R. Moreau – E. Munch - JM. Nédélec - O. Nicolas – D.Pallin - L. Serlet – L. Trassoudaine – T. Yalamas -

Ordre du jour :

- 1) Points sur évaluation Hcéres
- 2) Règlement interne constitution des jurys
- 3) Attributions des allocations UCA
- 4) Points à discuter

Points sur évaluation Hcéres

Evaluation Hcéres - EDSF:

- Appréciation globale
 - Points forts
 - Points faibles
- Recommandations
 - o A l'attention de l'école doctorale
 - A l'attention de l'établissement

Evaluation Hcéres – Collège :

- Points forts
- o Points faibles

Evaluation Hcéres - Collège:

- Points forts
- Points faibles

Règlement interne – EDSF

- Liens et conflits d'intérêt

Patrice Malfreyt présente l'état des lieux des affectations des allocations de thèse de l'UCA sur les 8 dernières années en fonction de chaque laboratoire et du nombre d'HDRs de chaque laboratoire. Une des conclusions est que le nombre d'allocations est reparti proportionnellement en fonction du nombre d'HDRs même si ce critère n'est pas le plus important pour l'attribution de l'allocation. Le premier critère reste la qualité du cursus universitaire et la motivation du candidat.

Attribution des allocations UCA pour 2020 :

- Jury LaMP 02/07/2020 : 2 étudiants
- Jury chimie (ICCF+IMoST): 7 étudiants
- Jury Maths 07/07/2020 : 2 étudiants
- Jury LMV 07/07/2020 : 5 étudiants
- Jury Physique (IP+LPC) 08 juillet 2020 : 7 étudiants

Classement ED SF: 13 allocations

- 1) DEFOIS Mathilde (ICCF)
- 2) MAGOT Florent (IMoST)
- 3) TRAN Alexis (ICCF)
- 4) HERMET Léa (IP)
- 5) MARTUCCI Martial (LPC)
- 6) PINSARD Emmanuelle (LPC)
- 7) ELAHPOUR Nafine (LPC)
- 8) COUCHET Nathan (LMBP)
- 9) LACOUR Geoffrey (LMBP)
- 10) GUEFFIER Jérémy (LaMP)
- 11) LACOMBE Tristan (LMV)
- 12) PENLOU Baptiste (LMV)
- 13) CHEN Zhouyun (ICCF)

Liste supplémentaire

- 14) GAUTIER Adrien (LMV)
- 15) RAESI Maryam (ICCF)
- 16) OLEKSANDR Burlayenko (LPC)
- 17) AUGUSTE Robin (IMoST)
- 18) TOURNIIER Simon (LMV)
- 19) SCHORR Marissa (LMV)
- 20) AUBERGIER Nathan (IP)
- 21) ZINGHI Fan (LPC)
- 22) EL-OUATASSY Youness (LaMP)
- 23) GUIGLIANO Roberta (ICCF)

Procédure

- Mail du secrétariat à l'attention des doctorants retenus accompagné d'un courrier (français et anglais) leur demandant de nous confirmer l'acceptation de l'allocation
- Mail de la part des responsables des jurys disciplinaires à l'attention des candidats non retenus

Quelques réflexions

Responsables des UFRs, M2

- o Faire des propositions de modules pour début Septembre 2019
- Anglais
- Veiller au côté multi-disciplinaire

Vigilance

- o Intensifier le lien M1-M2-thèse, UFR, laboratoires
- Major de promotion Masters locaux
- Institut

Auvergne

Ecole Doctorale Sciences Fondamentales Directeur Patrice MALFREYT

Université Clermont Auvergne

Half